

AUXILIAIRE DE VIE ÇA VOUS DIT ?

UN DIPLÔME
UN CDI



STAIPP

INTÉGREZ LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE
Une démarche simple et gratuite pour tous

Financé par



VILLE DE
PARIS

PARIS
Emplois
à domicile

contact@staipp.fr | 06 21 29 74 25



Financé par



VILLE DE
PARIS



C'EST QUOI ?

1 PAS DE CV

Vous avez juste à vous présenter, l'employeur on le trouve pour vous !

2 CONTRAT EN CDI

Temps plein/Temps partiel dans une structure de service à la personne après une phase préparatoire.

3 FORMATION

Un programme pour vous préparer au métier d'Auxiliaire de vie qui alterne formation et terrain.

4 DIPLÔME D'ÉTAT

Validation d'un diplôme "Accompagnant éducatif et social » par une démarche simplifiée.

POUR QUI ?

Parisiens avec un Pass sanitaire à jour.
Inscrits à Pôle emploi ou suivis par une mission locale.

PERSONNE DYNAMIQUE ET MOTIVÉE QUI AIME AIDER LES AUTRES !

DURÉE ?

10 mois

COMBIEN ?

20 places
Dispositif gratuit

OÙ ?

Paris

CONTACTEZ-NOUS

contact@staipp.fr
06 21 29 74 25

FORMULAIRE DE



RENSEIGNEMENTS